

MAÎTRISER LE CONTRÔLE INTERNE PUBLIC

INITIALEMENT LIMITÉ AUX PROBLÉMATIQUES FINANCIÈRES, LE CONTRÔLE INTERNE SE DIFFUSE AUJOURD'HUI À L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DU SECTEUR PUBLIC. CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE MIEUX APPRÉHENDER LE RÔLE, LES APPORTS ET LES MÉTHODES DE MISE EN OEUVRE DU CONTRÔLE INTERNE QUI CONTRIBUERONT À LA PERFORMANCE DE VOTRE ENTITÉ PUBLIQUE.

PARTICIPANTS

Contrôleurs internes, auditeurs internes, risk managers, managers et experts ayant pour domaine d'activité le secteur public (Etat, collectivités territoriales, établissements publics, agences, organismes publics, organisations internationales, etc...)

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- ▲ **Comprendre** les spécificités du secteur public et leurs impacts sur la mise en oeuvre du contrôle interne.
- ▲ **Situer** le contrôle interne au regard des autres dispositifs de maîtrise de l'activité (audit interne, contrôle de gestion, etc...)
- ▲ **Concevoir** et diffuser activités de contrôle adaptées et efficaces en s'appuyant sur les processus de travail.

CONTENU

- ▲ **Comprendre la définition de contrôle interne public.**
- ▲ **Comprendre la notion de « risque ».**
- ▲ **Comprendre l'interaction entre « contrôle interne » et « processus » Identifier et analyser un processus.**
- ▲ **Comprendre et mettre en oeuvre une méthodologie de déploiement d'un dispositif de contrôle interne public.**
- ▲ **Concevoir et diffuser les activités d'un dispositif de contrôle interne public efficient.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expériences et d'exposés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les acquis de la formation ne font pas l'objet d'une évaluation formalisée des connaissances. Il est demandé aux participants d'évaluer la qualité de la formation sous forme d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

INTERVENANT

Un professionnel du contrôle et de l'audit internes ayant une expérience approfondie stratégique et opérationnelle du secteur public.

LES PLUS DE DE LA FORMATION



- + Une formation opérationnelle au contenu transposable à votre activité.
- + Une méthodologie axée sur l'élaboration ou l'évolution d'un dispositif de contrôle interne.
- + Une approche adaptée aux spécificités du secteur public.



2 JOURS/14h



8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra-muros



Adhérents IFACI :
1 455 € HT
Non adhérents :
1 595 € HT



Déjeuner(s) inclus



14



16 participants



2 DATES

• 10/06 au 11/06 • 09/12 au 10/12



Classe virtuelle



En ligne



Adhérents IFACI :
1 250 € HT
Non adhérents :
1 390 € HT



14



10 participants



05. Connaissance de l'organisation et de son environnement

Code formation : **21MCIP**

Inscription inter : formation@ifaci.com

Information :

01 40 08 (48 08 / 47 85 / 48 13)

www.ifaci.com

Déclinaison de cette formation en INTRA selon vos spécificités :

contactez-nous au **01 40 08**

(48 05 ou 48 06) ou intra@ifaci.com